



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REMISE DES MÉRITES SPORTIFS VAUDOIS 2016 À VEVEY

Sarah Atcho et Loïc Gasch sportifs de l'année !

C'est dans la salle Del Castillo à Vevey que le chef du Département de l'économie et du sport a remis, jeudi 8 décembre, les trophées du Mérite sportif vaudois - une oeuvre d'art créée spécialement par l'artiste Christian Balmer - récompensant les sportifs vaudois les plus méritants de l'année 2016. Sarah Atcho (Athlétisme) et Loïc Gasch (Athlétisme) ont été les vedettes de la soirée.

La cérémonie est organisée par le Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud (SEPS), la Fondation "Fonds du sport vaudois" et l'Association vaudoise de la presse sportive (AVPS) avec cette année le soutien de la Commune de Vevey. Les six Mérites 2016 remis par le conseiller d'Etat Philippe Leuba ont récompensé l'espoir, la sportive, le sportif et l'équipe pour leurs performances durant l'année écoulée, ainsi qu'un dirigeant et un club pour leurs activités exemplaires ou originales en faveur du sport. Le vote du public (plus de 3'000 votants) ainsi que celui des membres de l'AVPS ont déterminé les gagnants des catégories "sportive" et "sportif". Les lauréats suivants ont été désignés :

Espoir : Léna Mettraux (VTT)

Sportive : Sarah Atcho (Athlétisme)

Sportif : Loïc Gasch (Athlétisme)

Equipe : FC Lausanne-Sport

Dirigeant : Raymond Corbaz

Club : Vélo Club Echallens

Lors de cette soirée, 80 Champions de Suisse vaudois catégorie « Elite » et une équipe ont également été mis à l'honneur. Les 55 sportifs présents ont été félicités par le

conseiller d'Etat en charge du sport qui a remis à cette occasion à chacun un cadeau souvenir.

Enfin, deux « Prix du Champion » ont également été décernés, à Timea Bacsinszky et Stan Wawrinka. Cette distinction rare vise à récompenser des sportives et sportifs dont les résultats furent brillants durant l'année écoulée, mais qui ne peuvent postuler au Mérite « Sportive » ou « Sportif » pour l'avoir déjà reçu auparavant.

Sept sociétés soutiennent le Mérite sportif vaudois: la Banque cantonale vaudoise, François Sports, Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses (ATALC), Multisport Concept, Retraites populaires, « 24 Heures » et La Télé.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 décembre 2016

DECS, Nicolas Imhof, chef du Service de l'éducation physique et du sport, 021 316 39 30 ;
Marcel Parietti, délégué au sport associatif, tél. 079 506 94 41